



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

LA COMMISSION SCOLAIRE DES CHIC-CHOCs MET EN CIRCULATION UN GUIDE POUR MAINTENIR SES ÉCOLES OUVERTES

Gaspé, le 22 mars 2010 – Dix des treize écoles primaires de la Commission scolaire des Chic-Chocs ont moins de cent élèves. Pourtant, la Commission scolaire affirme dans son *Plan stratégique 2009-2014* sa volonté de maintenir ouvertes ses écoles de village dans un souci de proximité de services. C'est dans cet esprit que le *Guide de maintien des écoles de village* a été élaboré et produit.

Le 27 janvier 2009, suite à des consultations menées auprès du public, du comité de parents et des conseils d'établissement, le conseil des commissaires a adopté une nouvelle politique relative au maintien ou à la fermeture d'une école. Après cette adoption, un comité ad hoc formé de commissaires et de la directrice des Services éducatifs a été mandaté pour travailler à l'élaboration d'un outil d'information devant être diffusé auprès des municipalités et des différentes communautés de notre territoire pour les informer sur la façon dont le conseil entend gérer d'éventuelle publication d'avis de fermeture d'école. C'est ainsi, qu'en février dernier, le conseil des commissaires a adopté le *Guide de maintien des écoles de village*. Ce guide permettra aux communautés d'avoir les outils nécessaires afin de garder leur école ouverte.



Toute personne intéressée à obtenir un exemplaire de ce guide peut communiquer avec madame Marie-Noëlle Dion au 418-368-3499, poste 5912. Il est à noter que le *Guide de maintien des écoles de village* est également disponible en format PDF sur le site Internet de la Commission scolaire des Chic-Chocs sous les rubriques « Renseignements organisationnels », « Recueil de gestion », « Section 2.0 » à l'adresse suivante : www.cschic-chocs.net.

-30-

Source :

Commission scolaire des Chic-Chocs

Information :

Marie-Noëlle Dion, conseillère en communication
Téléphone: 418-368-3499, poste 5912